

Paris, le 19 juillet 2022

Pommes de terre de conservation : Légère hausse de 1% des surfaces en 2022

Selon l'étude de terrain réalisée par l'UNPT pour le compte du CNIPT, les surfaces françaises destinées à la production de pommes de terre de conservation (frais, industrie) marqueraient un rebond contenu de 1% en 2022, soit 1 480 ha de plus qu'en 2021. Un chiffre qui démontre une dynamique positive, mais qui ne permettrait pas de compenser le recul des surfaces enregistré entre 2021 et 2020, alors que la filière se projette sur la campagne 2023 dans un contexte de tensions inédites.

REGIONS	2021 (ha)	2022 (ha)	Evolution annuelle (%)
NORD – PAS-DE-CALAIS ⁽¹⁾ *	53 000	53 900	1,7%
PICARDIE ⁽¹⁾ *	41 480	42 400	2,2%
CENTRE – VAL DE LOIRE	12 890	12 830	-0,5%
CHAMPAGNE – ARDENNE ⁽²⁾	13 920	13 220	-5,0%
HAUTE NORMANDIE ⁽³⁾	11 130	11 190	0,5%
BRETAGNE *	5 590	5 840	4,5%
ILE DE FRANCE	3 080	2 930	-4,9%
ALSACE ⁽²⁾	1 020	1 170	14,7%
RHONE ALPES ⁽⁴⁾ *	1 630	1 980	21,5%
AUTRES REGIONS *	7 300	7 060	-3,3%
TOTAL FRANCE	151 040	152 520	1,0%

Source : Panel UNPT-CNIPT 2022 / Agreste

Selon le panel de producteurs de l'UNPT interrogé dans les principales régions de production (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Centre-Val de Loire, Haute Normandie et Champagne-Ardenne), complété par les estimations d'Agreste pour les autres régions, les emblavements en pommes de terre de conservation s'élèveraient à **152 520 ha en 2022 contre 151 040 ha en 2021, soit une hausse de 1,0 % des surfaces (1 480 ha)**.

Cette dynamique positive reste, malgré tout, contenue, après le recul de surfaces de 3,0 % observé entre 2021 et 2020, signe que la hausse incontrôlée des charges, l'instabilité de marché sur certains segments et une climatologie délicate depuis plusieurs années ont certainement conduit à freiner les dynamiques initiales des producteurs portant prometteuses en 2022. En sera-t-il de même pour 2023 ?

Dans le détail, les hausses de surfaces les plus importantes concernent la région des Hauts-de-France (Nord-Pas-de-Calais et Picardie) avec +1 820 ha et s'expliquent par la très forte demande de l'industrie de transformation française et étrangère (frites, chips, etc.) et à de possibles transferts de surfaces initialement destinées à la pomme de terre « féculé » vers la pomme de terre « industrie ». Les Hauts-de-France conservent ainsi leur rang de premier producteur de pommes de terre de conservation avec près de 63 % des surfaces françaises comptabilisées.

La plus forte et notable baisse concerne la Région Champagne-Ardenne (-700 ha), deuxième région de production française, qui essuie visiblement les difficultés économiques rencontrées sur le marché de la pomme de terre destinée au « frais ». Haute Normandie et Centre-Val de Loire sont globalement stables.

Pour l'évaluation du rendement et de la production, il faudra suivre l'évolution des conditions météorologiques, notamment les conséquences de l'épisode extrême de chaleur des 18 et 19 juillet, ainsi que les résultats des prélèvements en parcelles réalisés par l'UNPT cet été.

** Les surfaces 2021 des régions concernées ont été réactualisées sur la base des données PAC et grâce à une consolidation avec les DRAAF/SRISE.*

(1) Nord-Pas-de-Calais et Picardie forment la Région Hauts-de-France

(2) Champagne-Ardenne et Alsace font partie de la Région Grand-Est

(3) Haute-Normandie est intégrée à la Région Normandie

(4) Rhône-Alpes est intégrée à la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Contact UNPT : Guillaume LIDON, 01.44.69.42.40, g.lidon@unpt.fr

UNPT

43-45, rue de Naples – 75 008 PARIS – Tél. 01 44 69 42 40 – www.producteursdepommesdeterre.org

CNIPT

43-45, rue de Naples – 75 008 PARIS – Tél. 01 44 69 42 10 – www.cnipt.fr